

<p>Nom et coordonnées de l'école : Ecole primaire Théodore Monod 7 chemins des écoles de Lorient</p> <p>Commune : 33670 SADIRAC</p>	<p><b>PROCÈS-VERBAL</b> <b>CONSEIL D'ÉCOLE 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE</b></p> <p>Date : 29 juin 2020</p>
---	---

**Circonscription Sud-entre- deux mers**

**Présents :**

**Président(e) - (directeur d'école) : Mme BERTON**

Équipe enseignante :	Mme Gianni, Mme Baures, Mme Guirao, Mme Da Silva, Mme Bille, Mme Antony, Mme Bazas
Le maire ou son représentant :	M. Gomez, M. le Maire M. Camou, adjoint au maire Mme Goasguen
DDEN :	/
Invités (personnel municipal,...) :	Atsem : Mélanie, Karine, Sandrine
Représentants des parents :	Mme Taillade, Mme Daviaud, Mme Dubedat, Mme Bolot, Mme Lavergne Virginie, Mme Michel-Garat, Mme Fabel

**Excusés :** Mme Baures, Mme Antony, Mme Bazas

***Début du conseil d'école : 18h***

**ÉDUCATION NATIONALE**

**I) Parcours de l'élève**

**a) Bilan des actions d'aide mise en place**

Le dispositif des APC (aide personnalisée complémentaire) n'a pas été mis en place en période 4 et 5 à cause du Covid.

Les PAP mis en place cette année ou les années antérieures, seront poursuivis au mois de septembre. Des équipes éducatives seront prévues rapidement dès le début de l'année.

Les compétences des élèves de CP et CE1 en français et en mathématiques seront évaluées par des évaluations nationales dans le courant du mois de septembre puis de nouveau (uniquement pour les élèves de CP) lors d'un point d'étape fin janvier-début février. Ainsi, chaque professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

Pour les autres niveaux, des évaluations diagnostiques seront réalisées au moins de septembre.

**b) Bilan de l'enseignement à distance**

Depuis le 12 mars au soir, annonce de la fermeture des écoles, les collègues de l'école se sont adaptées pour organiser une continuité pédagogique à laquelle personne n'était préparé. Je ne peux que rendre hommage à tous mes collègues qui se sont fait un point d'honneur à assurer le contact et un enseignement à distance de qualité.

Depuis le 11 mai, notre école a rouvert progressivement, avec un protocole sanitaire très exigeant qui a limité le nombre d'élèves accueillis. Au-delà de la simple répartition des élèves dans des groupes, il a fallu déménager et réaménager les classes, transporter des meubles, flécher et tracer des parcours, organiser les emplois du temps des agents dans leur journée de désinfection.

A partir du 25 mai, tous les élèves pouvaient être accueillis en classe 2 jours par semaine. En parallèle de la reprise des cours en présentiel, la continuité pédagogique a toujours été assurée pour les enfants dont les familles avaient fait le choix de rester à domicile ou qui ne pouvaient être accueillis chaque jour à l'école. L'équipe enseignante a fait le choix de proposer le CNED, pour les élèves de GS, CP et CE1 pour les familles qui ont fait le choix de ne pas revenir en classe, cependant l'accompagnement des familles est resté présent.

L'annonce présidentielle de la reprise pour tous les élèves a suscité une attente forte ; pour autant la publication du protocole sanitaire assoupli n'a eu lieu que mercredi 17 juin en soirée pour une rentrée effective, lundi 22 juin.

L'équipe pédagogique n'a pu en prendre connaissance que le jeudi alors que nous étions déjà face aux élèves. Il a fallu retransporter les tables et les meubles, réaménager les salles de classes dans un temps très restreint.

Mme Berton souhaite donc remercier ici ce soir, sincèrement, avant toutes les collègues qui ont été de vraies professionnelles, une vraie équipe, unie et solidaire. Mme Berton remercie également toutes les familles qui ont écrit des messages de soutien aux enseignantes durant cette période difficile.

Certains élèves n'ont repris le chemin de l'école qu'à partir du 22 juin, et malheureusement un grand écart a commencé à se creuser avec les élèves revenus à partir du 25 mai.

L'équipe enseignante remercie également Mme Berton pour son soutien et son engagement.

### **c) Bilan des actions du Conseil École Collège**

Le conseil école-collège a permis de mettre en relation les classes de cycle 3. Cette année les classes CE2-CM1 et CM1 – CM2 ont participé au projet chorale avec deux classes de sixième et la participation active de Mme Gachie. La représentation de la chorale n'a pas pu avoir lieu au vu de la situation sanitaire.

Mme Da Silva a fait le lien avec les collègues de sixième lors de la réunion de liaison. Les dossiers scolaires ont été transmis au collège.

## **II) Fonctionnement de l'école**

### **a) Bilan des exercices de sécurité**

Un exercice obligatoire de sécurité : PPMS risques majeurs n'a pas pu être réalisé, il était prévu pour le 16 mars 2020.

La commande de corne de brume n'est toujours pas arrivée (inscrit au troisième conseil d'école de juin 2019).

Le signal par sifflet n'est pas efficace non plus, car non audible partout en même temps dans l'école (et non discret).

### **b) Bilan financier de la coopérative 2019/2020**

Le bilan financier de la coopérative scolaire au 29 juin est de 7 596 euros.

### **c) Bilan financier des actions municipales 2019/2020**

Le budget alloué par enfant par la municipalité est de 35 euros pour les élèves d'élémentaires et de 26 euros pour les élèves de maternelles pour les fournitures scolaires.

La municipalité a également accordé un budget de 1 200 euros pour chaque classe élémentaire et de 700 euros pour chaque classe maternelle pour les projets pédagogiques.

Ces budgets sont reconduits pour l'année 2020/2021.

### **d) Préparation du bureau des élections pour l'année 2020**

Ce dernier conseil d'école permet de préparer le bureau des élections pour l'année 2020/2021. Certains représentants des parents devront être présents pour organiser les prochaines élections à la rentrée 2020 : préparation des listes des représentants, mise sous pli, dépouillement. Une réunion sera également organisée mis septembre afin de présenter et de définir le rôle d'un représentant des parents d'élèves.

## **IV) Organisation de la rentrée 2020**

### **a) Structure de l'école (effectifs des élèves)**

Mme Berton présente les effectifs pour la rentrée 2020.

PS : 28

MS : 21

GS : 22

CP : 30

CE1 : 20

CE2 : 29

CM1 : 23

CM2 : 24

L'effectif total d'élève est de 197 élèves. Par rapport à cette année, il y aura 13 élèves supplémentaires.

Cycle 1 : 71 élèves (maternelle). Cycle 2 et 3 : 126 élèves (élémentaires)

Aucune organisation pédagogique n'a été faite à ce jour. Les effectifs ne sont pas stabilisés et les inscriptions ne sont pas encore terminées. Les résultats du mouvement (demande de changement d'école/ mutation) ont lieu le 30 juin 2020. Les parents seront informés des répartitions de classe lors de l'affichage le jour de la rentrée : mardi 1<sup>er</sup> septembre.

### **b) Organisation de l'accueil des élèves**

La rentrée des classes a lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre pour l'ensemble des élèves de la petite section au CM2.

Un projet de rentrée échelonnée pour les élèves de maternelle est en attente de validation de M. l'Inspecteur. Dans ce projet, les élèves de petite section rentreront le mardi 1<sup>er</sup> septembre à 8h30, les élèves pourront faire la sieste l'après-midi à l'école ou à la maison. Les élèves de moyennes et grandes sections rentreront à 13h45 le mardi 1<sup>er</sup> septembre.

Les élèves d'élémentaire, du CP au CM2, rentreront à 8h30 le mardi 1<sup>er</sup> septembre.

Un Padlet de l'école sera mis en ligne pour les PS et les autres nouveaux arrivants. Un mail avec le lien sera envoyé le vendredi 3 juillet.

Le rythme scolaire a été modifié du 11 mai au 3 juillet (4 jours). À partir du 1<sup>er</sup> septembre, le rythme scolaire à 4,5 jours reprendra et à ce jour, nous n'avons aucune information concernant les conditions de reprise et du protocole sanitaire. Les familles seront informées par mail fin août.

## MAIRIE

### I) Aménagement de l'école – Travaux

M. Camou, élu aux affaires scolaires, se présente.

Le personnel communal a essayé de répondre le plus rapidement possible aux besoins et demandes concernant la mise en place des différents protocoles sanitaires, en termes de moyens matériels et de personnels.

Le débat d'orientation budgétaire aura lieu dans quelques jours, des demandes d'augmentation de budget ont été demandées.

Hypothèse d'une ouverture de classe avec Monsieur l'Inspecteur, à la condition que la mairie puisse mettre en place les locaux nécessaires. Un bungalow est à mettre en place dans les plus brefs délais. Un bungalow est déjà réservé, avec point d'eau et toutes les normes sanitaires et réglementaires y sont respectées. Son implantation n'est pas facile. Pas dans la cour, pas assez grande.

La réponse officielle pour cette ouverture est attendue mais officieusement la réponse serait positive.

Proposition de l'installer dans le prolongement du bâtiment élémentaire, après avoir fait remblayer le terrain côté route afin de l'installer sur une plate-forme. Il espère que tout sera prêt pour la rentrée en septembre.

Toute la plate-forme a été inscrite au budget mais ne pourra pas être réalisée pour septembre 2020.

Les augmentations de budget éventuelles seront annoncées au prochain conseil d'école.

### II) Bilan périscolaire

Le mercredi matin accueil de 15 enfants en moyenne.

Une demande de nettoyage du city-stade le lundi matin est faite ainsi qu'une commande de poubelle.

Demande parents :

Il n'y a plus de garage vélo devant l'école car les anciens ont été vandalisés.

*Fin du conseil d'école : 19h15*

---

Fait à Sadirac le 29/06/2020

La Directrice,  
Président(e) du Conseil d'École

